

UNE MÈRE.

Ce tableau, dû au pinceau de l'auteur du "Coup de Canon", M. Berne-Bellecour, parle par lui-même, et n'a plus besoin d'explication. C'est un sujet vieux, très vieux, mais que la vie domestique rajeunit tous les jours. Une mère et son enfant ! le sommeil de l'enfance ! Que de sentiments agréables tendres, que d'idées sublimes n'évoquent pas ces scènes si vieilles et toujours nouvelles ! Le pinceau de l'artiste, le lyre du poète ont chanté, chacun à leur manière, les joies de la maternité et les beautés de l'enfance.

VUE DES CHUTES FRASER.

La baie qui porte le nom de Malbaie sera aisément reconnue par ceux qui ont l'habitude de fréquenter les eaux, au bas du St. Laurent. Cette localité est un des points les plus pittoresques des environs et dont le souvenir restera gravé dans la mémoire de ceux qui ont visité ce pays entrecoupé de collines.

Montréal, 9 juillet 1872.

Je dois à la vérité, de déclarer sur l'honneur, que j'ai été personnellement témoin des effets merveilleux des gouttes Anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier. Mme. Montmarquet était très souffrante et très affaiblie par un violent choléra du Pays ; elle fut radicalement guérie par une dose de ces célèbres gouttes.

En foi de quoi, j'ai signé

F. X. MONTMARQUET.
Maitre-boutanger.

FAITS DIVERS.

12 JUILLET A MONTRÉAL.—La fête des Orangistes qui s'est passée cette année à New-York avec le calme le plus parfait, a été signalée dans notre ville par une scène sanglante.

Hier, à 6 heures moins un quart, deux jeunes gens de seize à dix huit ans, John Smith et Wm. Edwards, tous les deux mécaniciens, passaient devant la station de voitures du Carré Victoria, portant à la boutonnierre des lis oranges. Leurs allures provocatrices attirèrent l'attention des charretiers, dont la plupart étaient irlandais, et l'un d'eux nommé Hugh Cochrane, s'avanza brusquement vers Smith et lui intima d'arracher les insignes qu'il portait.

Celui-ci n'en fit rien, et rebroussant chemin avec son camarade, il s'engagea dans le Carré Victoria où il chargea un revolver qu'il portait sur lui, et se dirigea ensuite de nouveau vers la station de voitures. Les insultes recommencèrent, Cochrane voulut aracher le lis qui portait Smith, et ce fut alors que ce dernier fit feu sur lui à bout portant. La balle entra au-dessous du poignet et sans atteindre l'os, alla se loger près du coude.

Des personnes présentes se ruèrent sur l'assailant, lui arrachèrent l'arme qu'il portait, et le conduisirent à la station du Carré Chaboillez. Profitant de l'émoi général, son compagnon Wm. Edwards, avait eu le temps de se sauver dans le magasin du nouveautés de M. Morgan, mais il fut promptement arrêté et mis sous les verrous. On espère que la justice fera son devoir.

DÉPLORABLE.—Lors de la bagarre du 1er juillet créée par les *roudeuses* faisant partie de l'excursion de Montréal à Sorel, quelques personnes de cette ville ont reçu des blessures et contusions plus ou moins graves. M. François Bergeron se trouvait du nombre, et sa blessure, légère en apparence, ne lui inspira d'abord aucune crainte non plus qu'à ses proches : malheureusement, l'artère avait été atteinte, et toutes les ressources de la médecine ont été impuissantes ; M. Bergeron a expiré jeudi soir, après avoir reçu le jour précédent les derniers sacrements de l'Eglise. Le défunt n'était âgé que de 38 ans, et il laisse une épouse et 7 enfants.

Nous avons déjà condamné hautement les excès et les scandales que des mécréants indignes de notre hospitalité, sont venus étailler tristement ici, mais nous ne croyons pas alors qu'aucune perte de vie résultant de ces scènes d'horreur, viendrait mettre le sceau à la réprobation des coupables, et raviver notre indignation ; mais, puisque tel est le cas, nous ne saurions éléver trop haut la voix pour flétrir comme ils le méritent les auteurs de la mort d'un brave citoyen, et de l'affliction profonde de ses proches et de ses amis. Il est difficile d'obtenir la punition d'un tel délit, vu le grand nombre des coupables ; mais ce qu'il l'est peut-être moins, c'est de venir en aide à cette famille tout à coup privée de son chef et de son support, et si les auteurs de ce deuil se repentent ou du moins si les organisateurs de cette malheureuse excursion veulent se réhabiliter tant soit peu, on s'empressera de faire amende honorable de cette manière.—*Gazette de Sorel*.

RIXE.—Une scène déplorable avait lieu rue Lamontagne, dans l'après-midi de mercredi dernier. Un canadien-français, reconduisant un fourgon chargé de paniers de bière, rencontra, en face de la rue Lamontagne, près du marché St. Antoine, un irlandais, conduisant une charge de bois, destinée à la réparation des trottoirs. Les deux véhicules vinrent en collision et, comme cela arrive souvent, dans ces circonstances, les deux conducteurs voulurent s'expliquer, et des mots, ils en vinrent aux coups.

Les curieux ne tardèrent pas à encombrer la place, et en quelques minutes, la foule était devenue tellement compacte et si bruyante, que l'on eut dit une émeute.

Un boucher du nom de Trottier, voulut calmer les deux combattants, mais sa tentative n'eut d'autres résultats que de faire pleuvoir sur lui une grêle de pierres, dont l'une pesant au moins cinq livres, l'atteignit un peu au dessus de la tempe. On manda la police, et le sous chef Paradis et plusieurs autres agents de police parvinrent, non sans peine, à rétablir l'ordre.

Il était rumeur, que l'irlandais était mort des blessures qu'il a reçues pendant la lutte. Nous apprenons de source certaine que la triste nouvelle n'est pas fondée.—*Le Nation* il.

CHIENS ENRAGEZ.—C'est par des temps d'extrême chaleur, comme ceux par lesquels nous passons, que se produisent les cas d'hydrophonie. Il faut bien se garder surtout des chiens qui manifestent des allures étranges. Hier, un chien, sous l'influence d'une attaque soudaine de rage, a causé une vive sensation dans la rue de la Fabrique et la rue St. Jean. Il s'est précipité dans plusieurs maisons. Ayant finalement pénétré dans une maison il est monté jusqu'aux mansardes et s'est précipité dans la rue où M. Noonan lui a donné le coup de grâce.—*Journa de Québec*.

John Levy, ancien compositeur au journal la *Tribune*, avait perdu cette position, il y a six mois environ, il cherchait à s'en consoler dans les débits de bière. Mais plus il buvait, plus il regrettait son compositeur, et il était tombé par degrés dans un désespoir morne qui inspirait des appréhensions sérieuses à sa sœur, Mme Foggy, chez laquelle il demeurait, n. 551 seconde avenue. Depuis les fortes chaleurs, Levy avait pris l'habitude d'aller coucher toutes les nuits sur le toit de la maison. Mercredi soir, sa sœur éprouvant de fâches pressentiments, fit tout ce qu'elle put pour lui persuader de coucher dans sa chambre, mais John répondit que la chaleur l'empêcherait de dormir, et après avoir embrassé sa sœur et lui avoir souhaité un bonsoir plus affectueux que de coutume, il monta sur le toit comme les autres nuits.

Le lendemain matin, les premières personnes qui passèrent dans la seconde avenue, sur le trottoir du côté opposé à celui où se trouve la maison 551, aperçurent un homme pendu sur le toit de cette maison. C'était l'ancien compositeur. Il s'était pendu à une corde fixée d'une part au sommet d'une cheminée et de l'autre à une perche. Sa main droite, plongée dans la poche de son pantalon, y serrait un couteau, position indiquant évidemment que le pendu s'était efforcé de couper la corde, mais trop tard malheureusement. Levy était âgé de 39 ans.—*Courrier des Etats-Unis*.

Le village de Listowell est grandement excité à cause de la disparition mystérieuse de la femme blanche d'un homme de couleur du nom de Butler. Il paraît que ces époux étaient dans l'habitude de se quereller ; mais une nuit de la semaine dernière, les voisins furent éveillés en sursaut par des cris de meurtre venant de la maison habitée par ces malheureux. Un villageois y courut et les trouva qui se querellaient, la femme perdant son sang d'une blessure au poignet. Tout le temps qu'il y resta, ils se tinrent tranquilles. Mais aussitôt qu'il fut retourné chez lui le cri de meurtre se fit entendre ; comme il ne fut pas répété, il n'y fit pas attention d'avantage.

Le lendemain la femme avait disparu, et l'on ne put en découvrir aucune trace, malgré les recherches opérées dans les marais et les bois voisins. Butler dit qu'elle s'est enfuie, mais qu'il ne sait où. On a entendu faire aux enfants des remarques qui portent à croire qu'elle a été tuée et son corps enterré dans les marais en arrière de la maison. Butler a été arrêté pour conduite désordonnée et envoyé pour six jours à la prison de Stratford. On espère dans l'intervalle éclaircir le mystère. Des perquisitions ont été organisées ; mais elles ont été jusqu'à présent sans résultat.

MYSTERIEUSES AFFAIRES.—Une femme prussienne a été assassinée dans les bois à deux milles de Brudenell et l'on prétend que son meurtrier est un français du nom de Joseph Osie. Accusé au temps de la perpétration du crime, il réussit par son sang-froid et son audace devant le magistrat à se faire relâcher. Cependant il se trahit ensuite dans un moment d'ivresse, et un mandat d'arrestation fut lancé contre lui par le juge Doran ; mais notre individu, trouvant le séjour de Pembroke trop chaud, décampa sans tambour ni trompette.

Alors le juge télégraphia au chef de police, à Ottawa, que le meurtrier d'après les apparences, avait filé vers la capitale et qu'il eût à l'emporter sans retard. Ce dernier après de vaines recherches, télégraphia à son tour à Renfrew où l'on réussit à se mettre sur les traces d'Osie ; mais on acquit bientôt la certitude qu'il était parti pour Ottawa où, cette nouvelle ayant été mandée, il a été arrêté vendredi à l'hôtel Chêvrier, sur la rue St. Patrice. C'est un homme de moyenne stature et très marqué de la petite vénus. Il a une abondante chevelure noire et possède un regard qui annonce la détermination. En attendant l'action des autorités de Pembroke auxquelles il sera remis, il a été écroué dans la prison du comté.

MÈRE FOLLE.—Nous avons raconté qu'une dame Margaret Elliot, demeurant au n. 133 Stanton street, New-York, a, dans un accès d'aliénation mentale, étranglé entre ses bras sa fille Mary-Jane, âgée de 17 ans.

Interrogée par le coroner, l'aliénée a déclaré que sa maison était nuit et jour entourée par des hommes qui menaçaient de la jeter, avec sa fille, par-dessus le toit ; qu'ils tireraient des coups de fusil et de canon dans les fenêtres, en disant qu'ils feraient tout sauter ; qu'ils la suivaient dans les rues, chaque fois qu'elle sortait, en criant : " Voilà Dolly Varden ! "

Le jury a rendu le verdict suivant :

" Mary-Jane Elliot est morte étranglée par les mains de sa mère, Margaret Elliot, au n. 133 Stanton street, le 5 juillet 1872, et nous pensons d'après les témoignages qu'au moment où elle a commis cette acte Mme. Elliot ne jouissait pas de sa raison. Nous recommandons au coroner de retenir l'accusée jusqu'à ce que les autorités compétentes se soient prononcées sur sa condition mentale."

LA MORTALITÉ.—Il est mort à New-York, dans le cours de la semaine dernière, 1569 personnes. Ce chiffre, le plus considérable qui ait jamais été constaté, dépasse de 801 le nombre des décès de la semaine précédente, et de 859 ceux de la semaine correspondante de l'année passée. De ces 1569 décès, 196 ont été occasionnés par l'insolation. Pendant la semaine finissant le 21 juillet, l'insolation avait tué 246 personnes. A cette seule exception près, le soleil n'avait jamais fait autant de victimes à New-York que pendant la semaine dernière.

Pendant la même semaine, il y a eu 630 décès à Brooklyn, dont 21 du choléra morbus.

SUICIDE.—Une jeune femme, nommée Mary Sceutz, demeurant à Union Hill, dans Franklin street, est morte jeudi empoisonnée par du phosphore que, suivant son propre aveu, elle avait avalé mardi pour se débarrasser d'une existence qui lui était devenue à charge. Des antidotes lui ont été administrés pendant toute la journée de mercredi, mais sans produire d'effet. La défunte laisse deux enfants.

MEURTRE.—Un Suédois, nommé John Johnson, en pension chez une dame Frederick Hess, à West Meriden (Connecticut), irrité de ce que celle-ci eut retenu sa malle et ses effets en sécurité du paiement d'une petite dette contractée chez elle, l'a tué d'un coup de couteau, lundi après-midi. Johnson a été arrêté et sera jugé comme meurtrier.

SUICIDE.—James Van Ness, de Cypress Hill, s'est donné la mort avant-hier en avalant du poison, au coin d'Atlantic avenue et Eldred Lane, à Brooklyn.

UNE CURIOSA COMPARAISON.—Un journal américain dit qu'il existe un irlandais à hair l'Angleterre, c'est comme apprendre à un chat à croquer une souris. Cette chère petite souris ! Vélin chat !

VARIÉTÉS.

A venir jusqu'à nos jours, Bazaine est le sixième maréchal de France, mis en accusation. Les cinq qui l'ont précédé ont tous été condamnés et exécutés. Ce sont le maréchal de Retz, premier maréchal de France, pendu en 1340 ; le célèbre Biron, compagnon d'armes de Henri IV, décapité en 1602 pour n'avoir pas voulu avouer sa faute ; Mareillac et Montmorency, illustres victimes de Richelieu, en 1632 ; enfin le célèbre et infortuné maréchal Ney, prince de Moskow, fusillé en 1815, pour n'avoir pas pu, en face de Napoléon Ier, garder son serment de fidélité à Louis XVIII. Mais Bazaine est le premier maréchal de France mis en accusation pour mauvaise conduite en face de l'ennemi.

Un journal ami de M. Thiers annonce que la statue de Voltaire, qui a reçu pendant le siège un boulet prussien à l'endroit où les drôles reçoivent les coups de pieds, va être réintroduite au square Monge, et qu'on travaille à lui tailler un nouveau piédestal.

M. Thiers aurait quelque chose de mieux à faire que de rebâcler la statue du mauvais drôle, qui a tant contribué par ses écrits à l'abaissement et à la chute de la France.

Toujours les faux princes.—On vient de juger M. le duc de Balan, comte de Natal ; nous verrons bientôt encore à la police correctionnelle le prince de Guenaouri, fils de l'empereur du Maroc.

C'est le titre que se donnait le chevalier d'industrie dont nous parlons.

En 1867 apparaissait, dans les salons du faubourg Saint-Germain, un jeune homme beau, distingué ; on le croyait riche ; il était présenté par de vénérables ecclésiastiques dont il était parvenu à capter la confiance.

Bref, toutes les douairières l'adoraient.

Mais cela ne lui suffit bientôt plus. Il fit la cour à une jeune veuve, qui se laissa à aller l'aimer ; enfin on se marie.

Le prince de Guenaouri donna son nom à Mme la baronne de Presles, une vraie baronne, et Mme de Presles donna sa fortune à l'héritier présumé du trône du Maroc, 80,000 livres de rente, une vraie fortune.

Tout alla pendant quelque temps le mieux du monde ; la baronne adorait son mari, toujours aussi charmant, aussi impressionné.

Un matin, elle sortit avec lui ; et à peine avait-on franchi la porte de l'hôtel qu'un agent de police s'approcha du jeune couple, et tendit la main au prince de Guenaouri en lui disant :

— Tiens, bonjour, Joly ; comment vas-tu ?

— Mais, monsieur, répondit le prince, vous vous trompez ; suis l'héritier, etc., etc.

Le sergent de ville insiste, Joly se trouble et tellement, qu'on finit par le conduire au poste, où il retrouve l'ancien brigadier sous les ordres duquel il avait servi autrefois.

Voilà comment nous verrons un de ces jours, un prince, fils de roi, assis entre deux gendarmes, sur les bancs de la police correctionnelle, accusé d'escroquerie et de port illégal de titres et de décorations. Quant à Mme de Presles, elle adore, malgré tout, son mari ; elle jure qu'il est prince et bon prince, elle le croit victime de quelques misérables, qui continuent à poursuivre leur maître et seigneur, non content de l'avoir chassé de son royaume.

Un joli aphorisme, que l'on attribue à Dumas fils : " L'amitié finit où l'emprunt commence."

Un enfant, que sa mère conduisait à l'école, tombe en admiration devant un cheval en bascul, exposé chez un marchand de jouets.

— Maman, achète-moi le beau dada !

— Oh ! que nenni, répond la maman économie ; un cheval de dix francs ! Ton école coûte déjà vingt-cinq francs par mois.

— Eh bien ! maman, ne m'y envoie pas pendant quinze jours, et achète-moi le beau dada.

Au tribunal :

Jallon, dit Brossé-à-Dents, comparait sous l'accusation d'une escroquerie de 3,000 fr. L'orthographe du nom embarrasse le greffier.

— Combien d'L à votre nom ? demande-t-il.

— Mettez deux L, allez, fit le président ; ce n'est pas trop pour un homme qui vole si bien.

Dans un souper :

— Où croissent les truffes ? demande une vieille dame fort coquette à un jeune naturaliste.

— A vos pieds, madame, répondit-il

La dame ne comprenant pas, on lui explique que c'est au pied des "charmes." Et la dame de trouver la réponse charmante, naturellement.

Le repas s'achève ; la même question est répétée au naturaliste qui, ne pensant plus à sa première interlocutrice, répond naïvement :

— Aux pieds des vieux charmes.

— Insolent, fit la dame indignée.

Au restaurant :

Le garçon.—Que vais-je vous servir pour dessert ?

Le monsieur.—Une poire.

— Et à madame ?

— Un mendiant.

— Très bien ! Une duchesse pour monsieur et un mendiant pour madame ! Enlevons !

Une épitaphe copiée au cimetière Montparnasse :

Chère épouse !

En te réunissant dans ce tombeau à ton père et à ta mère, tous mes vœux sont accomplis.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DECÈS.

A St. Martin, le 3 Juillet, après une maladie de deux jours, M. Brien dit Durocher, à l'âge de 52 ans. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et sept enfants.